re où furent admises les deux premières Sœurs Grises: une table, un banc, un poële, un poëlon, deux petits chaudrons, quatre vieux couteaux et fourchettes, six cuillères, trois tasses et deux soucoupes, pour couchettes le plancher, une paillasse, deux couvertures, deux oreillers.

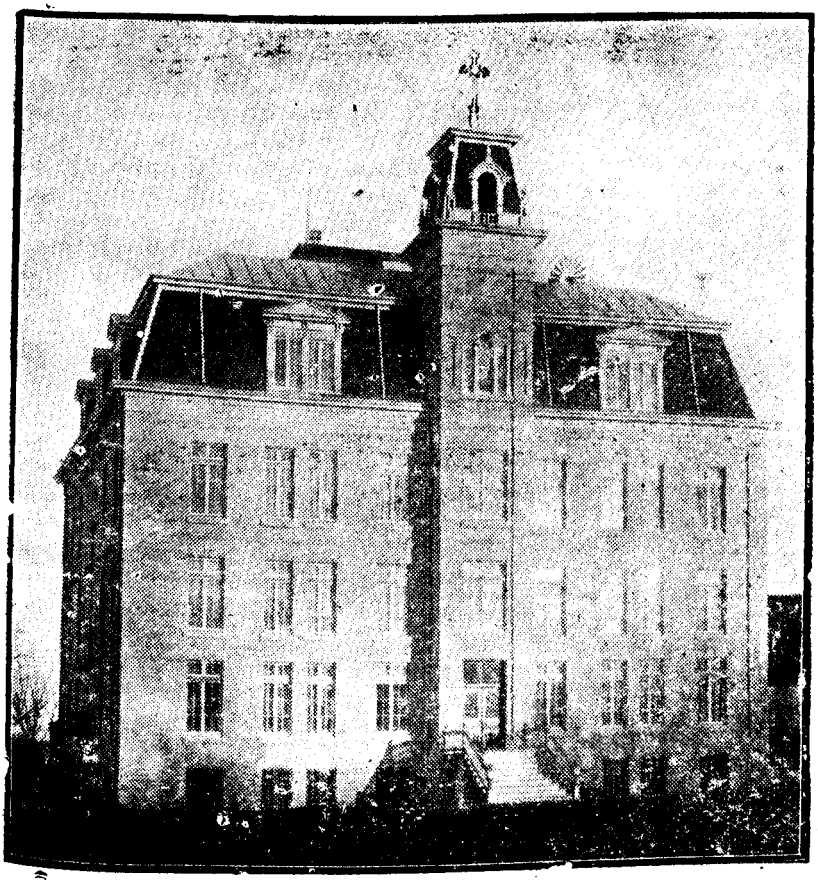

Le couvent actuel de Saint-Norbert

Nous tenons à mentionner les noms de ces deux religieuses dont l'une vit encore: Sœur Laurent, et Sœur Dandurand. Elles furent les fondatrices du couvent de St-Norbert. Nous devons aussi men-